

Communiqué de presse

L'Autorité nationale des transports des Emirats Arabes Unis signe un **protocole d'accord** avec l'UNIFE et l'UIC

Berlin, le 21 septembre 2010 – **Les Emirats Arabes Unis (EAU), l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) et l'Association de l'industrie ferroviaire européenne (UNIFE) ont signé aujourd'hui un protocole d'accord (MoU) visant à promouvoir la collaboration et l'échange d'informations dans le domaine ferroviaire.**

L'accord a été signé au nom des EAU par Son Excellence le Dr. Nasser Saif Al Mansoori, Directeur Général de l'Autorité nationale des transports, ainsi que par M. Michael Clausecker, Directeur Général de l'UNIFE et M. Loubinoux, Directeur Général de l'UIC. La signature est intervenue à l'occasion d'InnoTrans, le plus grand salon international des technologies ferroviaires.

S.E. le Dr. Nasser Saif Al Mansoori a déclaré : « ce protocole d'accord représente une étape importante dans le développement de nos chemins de fer nationaux. L'Europe possédant une histoire ferroviaire longue et ponctuée de nombreuses réussites, un tel accord sera d'une grande utilité pour notre industrie émergente. Notre objectif est de mettre en place une relation de collaboration professionnelle avec les autorités ferroviaires et leaders de l'industrie ferroviaire en Europe, afin de faire bénéficier les Emirats Arabes Unis des technologies ferroviaires de pointe les plus performantes ».

Michael Clausecker, Directeur Général de l'UNIFE, a soutenu que « par rapport aux autres options qui se présentent à ce jour, le système européen de normalisation ferroviaire peut constituer un atout considérable pour les pays développant de nouveaux réseaux ferroviaires. Nous espérons que ce protocole d'accord marquera le début d'une longue collaboration avec les Emirats Arabes Unis ».

Au nom de l'UIC, le Directeur Général Jean-Pierre Loubinoux a souligné la portée de cet événement : « l'UIC place la signature de ce protocole d'accord avec les Emirats Arabes Unis dans le droit fil de ses objectifs prioritaires, c'est-à-dire la diffusion des bonnes pratiques du secteur et la mise en œuvre à l'échelle mondiale de standards internationaux qui ont fait leurs preuves. L'UIC est un leader mondial reconnu dans l'élaboration de standards et de codes de bonne pratique pour le secteur ferroviaire. L'UIC estime que la signature de ce protocole d'accord, en tant que facilitateur de développement de projets d'infrastructure clés dans l'ensemble des 6 régions UIC, constituera un facteur de rapprochement significatif entre les régions Europe et Moyen Orient, y compris le Golfe Persique ».

Le MoU prévoit notamment un échange d'informations sur les normes ferroviaires, une collaboration sur des sujets d'intérêt général tels que la réglementation ferroviaire, la sécurité et la R&D, ainsi que l'organisation régulière de séminaires. Il a été signé pour une durée de deux ans.

National Transport Authority
(NTA)
Bassam Mansour
Land Transport Sector-Rail
Tel:+971 2 4182 326
e-mail:
mansour.b@nta.gov.ae

UNIFE
Max Obenaus
Head of Communications
Tel: +32 2 643 70 80
e-mail:
Max.OBENAU@unife.org

UIC
Liesbeth de Jong
Media Relations
Tel.: + 33 1 44 49 20 53
e-mail: dejong@uic.org

A propos de la NTA

L'Autorité nationale des transports (NTA) est l'instance du gouvernement fédéral des EAU responsable des transports terrestres et maritimes dans le pays. Une loi de 2006 a donné naissance à la NTA en lui confiant le rôle d'autorité de tutelle compétente en matière des transports.

Les activités principales de la NTA comprennent l'élaboration de politiques de transport, la préparation de lois et règlements pour le secteur des transports, l'élaboration de réglementation pour les secteurs routier, ferroviaire et maritime, la mise en application des règlements dans le secteur des transports, notamment en ce qui concerne les licences, le contrôle des instruments politiques et de leur efficacité dans le domaine des transports, la présentation régulière de rapports au gouvernement fédéral, la définition de référentiels en matière de meilleures pratiques et de normes internationales, le développement de normes ferroviaires nationales et de normes d'interopérabilité ainsi que leur harmonisation pour l'ensemble des EAU et le trafic transfrontalier avec d'autres pays du CCG, l'élaboration de plans de transport nationaux et la représentation du gouvernement des EAU aux niveaux local, régional et international.

Site internet: www.nta.gov.ae

A propos de l'UNIFE

L'UNIFE représente l'Industrie ferroviaire européenne à Bruxelles depuis 1992. L'association rassemble 73 des principaux fournisseurs ferroviaires, grandes et moyennes entreprises, opérant en Europe dans le domaine de la conception, de la fabrication, de la maintenance et de la modernisation de l'ensemble des systèmes, sous-systèmes et équipements connexes de transport sur rail. Un millier d'autres équipementiers ferroviaires participent aux activités de l'UNIFE par le biais de 15 associations industrielles ferroviaires nationales. Les membres de l'UNIFE couvrent 80% de parts de marché en Europe et représentent plus de 50% de la production mondiale en termes d'équipements et de services ferroviaires.

L'UNIFE défend les intérêts de ses membres à l'échelon des institutions européennes et internationales. Sur le plan technique, l'UNIFE travaille à la mise en place de normes d'interopérabilité et coordonne les projets de recherche financés par l'UE qui visent à harmoniser techniquement les systèmes ferroviaires. Cette association constitue l'un des organes d'appui de l'Agence ferroviaire Européenne. ***UNIFE. Développer le marché ferroviaire pour une mobilité durable.***

www.unife.org

A propos de l'UIC

L'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) est l'association professionnelle internationale représentant le secteur ferroviaire. L'UIC compte, à ce jour, 200 membres répartis sur les cinq continents. Sa mission est de promouvoir la croissance du transport ferroviaire à l'échelle mondiale ainsi que d'encourager et d'organiser la coopération internationale entre ses membres. Les départements techniques de l'UIC définissent leur orientation en fonction de stratégies arrêtées par les membres de forums et de plates-formes spécialisés : ils conduisent ou coordonnent, au total, environ 200 projets dans le domaine de la coopération internationale, touchant tous les aspects des activités ferroviaires: technologie du système ferroviaire, transport des voyageurs et des marchandises, recherche, sécurité et sûreté, développement durable ainsi que le développement des compétences et des connaissances.

Une part importante des travaux menés par l'UIC consiste à renforcer la cohérence du système ferroviaire dans son ensemble et son interopérabilité à l'échelon international ; ils visent aussi à améliorer la compétitivité des services de transport pour les voyageurs et les marchandises. L'objectif est de faire en sorte que le transport ferroviaire puisse relever, de façon aussi efficace que possible, les défis actuels de la mobilité et du développement durable. Plus d'informations sur : www.uic.org